

LACHEZ NOUS LA GRAPPE (bis, je crois)

Cet oncle cycliste a 86 ans et pédale toujours « tranquillement, précise-t-il, soit 60km trois fois par semaine, à peu près 9000 km par an. » Autrefois il en faisait 14 000. Il a grimpé seize fois le mont Ventoux, gravi cinq fois les cols des Alpes qui font suer les coureurs du tour de France. Tout ceci pour dire que ce n'est ni un débutant, ni un casse cou. En 75 ans de vélo, il a eu deux accidents. « Qu'est-ce que tu penses du casque à vélo ? » Il hausse les épaules : « Ca ne sert à rien. A vélo, on se blesse les paumes- réflexe de mettre les mains en avant en cas de chute - les genoux et les épaules. Plus des contusions à la face si les mains n'ont pas amorti la chute. Ca peut arriver qu'on tombe sur la tête, mais exceptionnellement ! Pourquoi embêter tout le monde pour une chose qui n'arrive qu'exceptionnellement ? »

100% d'accord avec lui, et 1000 pour cent éternuée par cette propension à pourrir la vie d'une majorité de gens responsables pour une minorité qui ne se prend pas en charge. Comme dit mon cher et tendre dans un grand élan misanthrope « A force de protéger les cons, ils se multiplient, et on s'étonne que la société empire... » Marre de cette infantilisation de la population à qui on prescrit de « ne pas oublier de boire en cas de canicule », « de mettre un chapeau quand le cagnard cogne », «de manger cinq fruits et légumes par jour », «de se laver les mains en cas de grippe A H1N1 » (et pour la grippe ordinaire, on se mouche dans ses doigts ?). Cette propension à mettre les gens sous cloche en les prenant pour des cloches ne date pas d'aujourd'hui. En 1976, l'architecte espagnol Ricardo Bofill me disait son étonnement de voir la France gouvernée comme une école maternelle, avec le président de la République en directeur : « Vous êtes un peuple étrange, capable de renverser des siècles de monarchie, puis d'accepter sans broncher qu'on vous dise « Bison Futé vous recommande de rouler à telle heure », « Bison Futé voit rouge pour les départs de samedi », etc. Des élèves, pas des adultes.» On a du pot que le malaise à l'effort ait touché le président de la République. Avec un simple quidam, ledit jogger aurait proposé une loi interdisant le jogging aux plus de 50 ans!

Récemment, je me suis esbaudie en voyant à l'Ile de Ré des plages sauvages et superbes nanties d'un écriteau « baignade autorisée mais non surveillée ». Sur lesquelles les gens se baignaient sans qu'il y ait le moindre accident. Quand on sait qu'on doit se débrouiller seul, on fait généralement plus attention. Mon cher et tendre m'a dit « C'est bien, mais te rends tu compte qu'aujourd'hui, il faut prévenir les gens quand on les laisse libres ? » Et de plus en plus, hélas, la baignade est interdite quand la municipalité ne dispose pas de budget pour financer la surveillance. A cause de la responsabilité des maires, notion qui les conduit à ne prendre surtout aucun risque. Donc à assister au maximum leurs administrés. A qui, ensuite, on reprochera d'être des assistés.

Dernière interdiction en date : celle de boire la moindre goutte d'alcool à partir de 16h sur le Pont des Arts.^[1] Parce que quelques pique-niqueurs ivres morts sont tombés dans la Seine. Donc, pour quelques mecs bourrés, on considère que l'ensemble de la population n'est pas capable de trinquer raisonnablement. Comme d'hab', on aligne la loi sur les plus crétins... et on crétinise l'ensemble des administrés ! A Nantes où des fêtards avinés sont tombés dans la Loire, la municipalité s'est contentée d'installer des filets protecteurs. Ce qui me conforte dans l'idée que Jean-Marc Ayrault est un socialiste de bon sens, autant dire une espèce en voie de disparition, à préserver sans la surprotéger ☺

Blog de **Françoise Simpère** du mercredi 9 septembre 2009

QUI VEUT NOYER SON CHIEN DIT QUE C'EST UN POISSON ROUGE (Pierre Dac)...

-Interdire la baignade en rivière dans certaines communes sous prétexte que se sont produits des noyades cet été ne relève pas du principe de précaution : le risque de noyade est connu, et il ne concerne pas une population à grande échelle mais quelques individus à qui il appartient d'être prudents. L'interdiction relève de l'infantilisation des populations- fais pas ci, fais pas ça, mouche ton nez dans ton bras- et de la crainte des élus locaux de se voir mettre sur le dos une lourde responsabilité en cas d'accident sur leur territoire.

Exiger du moindre accompagnateur de balades qu'il soit titulaire d'un diplôme de guide de randonnée ne relève pas du principe de précaution pour les mêmes raisons que ci-dessus, mais du mépris des gouvernants qui jugent les citoyens a priori stupides et irresponsables, du goût de la soumission pour ceux qui ne savent plus faire un pas sans moniteur diplômé, de la stupidité pour ceux qui veulent « faire le Mont Blanc » en baskets et débardeur mais exigent un encadrement professionnel pour satisfaire leur caprice.

Conclusion : le principe de précaution, scientifique, éthique et responsable est rarement appliqué là où il devrait l'être quand la rentabilité économique est en jeu, et souvent dévoyé de sa signification réelle pour assujettir l'individu. (et accessoirement provoquer un rejet des idées écologistes).

Gare aux contrefaçons : exigez le vrai principe de précaution et refusez les imitations liberticides et infantilisantes.

